

Foi : elle contient les œuvres, elle contient l'amour, quoique d'une manière enveloppée. Car même cette dernière pensée a été exagérée. Une Ecole nombreuse a prétendu que la Foi justifiait sans les œuvres. Par là, on couperait à la pratique sa plus grosse racine.

Pour que la Foi fut un mérite, il fallait qu'elle vint du cœur. Sans une coopération de notre activité, de son côté, Dieu n'aurait pu produire ni la Foi, ni l'espérance, ni la charité, ni conséquemment notre sanctification. Mais si la grâce n'avait prévenu cette activité de l'âme, tous les mouvements par lesquels celle-ci a concouru à se régénérer dans la Foi, n'eussent pas non plus existé. Voilà pourquoi la Foi est dite en même temps un don de Dieu et un mérite à l'homme. Voyez comme toutes les vérités se retrouvent !

La Foi descend d'en haut et rejaillit par le cœur, comme le jet artésien des sources éternelles.

Le Concile de Trente a admirablement reconnu toutes les propriétés de la Foi ; il l'a dite : « La racine de tous les actes qui obtiennent la faveur du Ciel. » Car, a-t-on ajouté en discutant cet article : La justification ne découle pas immédiatement de la Foi, mais des œuvres que la Foi produit, sur cette parfaite définition de Saint-Paul, qui ne dit pas : « L'homme est justifié par la Foi ; mais, *par le moyen* de la Foi. »

Imprimant en nous un mouvement au dessus de la nature, la Foi fait que nous sommes regardés par Dieu comme étant déjà entrés dans le chemin de la justice. Et le grand Concile lui-même l'a confirmé par ces paroles : « La Foi est le commencement du salut de l'homme, le fondement de la justification (1). » Or, ainsi que le remarque le judicieux Mœhler, comme la justification est la rénovation complète de l'homme, il est évident qu'il s'agit, non d'une Foi vide

(1) *Histor. Conc. Trid. Pallavic.* n° 16, page 262.